

# BUDGET 2020

## QUELQUES CHIFFRES ESSENTIELS

# DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Montant total

Prévu 2019 : 9 170 930 €

Prévu 2020 : 8 060 000€

Réalisé 2019 : 7 581 679 €

+ 0,69 % (prévu)

## Dont réel

Prévu 2019 : 6 395 000 €

Prévu 2020 : 6 439 068 €

Réalisé 2019: 6 289 660 €

## DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT 2019

6 439 068 €

<u>Soit</u> : Dépenses réelles de fonctionnement			Pour mémoire Prévu 2019	Pour mémoire Prévu 2018	Pour mémoire Prévu 2017
Services généraux Sécurité Logement Action économique	2 986 974 €	46 %	47 %	46 %	36 %
Enseignement et formation (compris restauration) Interventions sociales (enfance- jeunesse) Famille (multi accueil, RAM)	1 988 314 €	31 %	30 %	31 %	29 %
Culture (prog. culturelle, médiathèque, pôle art.) Sports	765 480 €	12 %	13 %	14 %	20 %
Aménagements et services urbains, environnement (voirie, espaces verts)	698 300 €	11 %	10 %	9 %	15 %
	<b>6 439 068 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

## DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges à caractère général

- 0,75 %

Prévu 2019 : 2 134 500 €

Prévu 2020 : 2 118 500 €

Réalisé 2019 : 2 134 494 €

Incluant :

Les locations des tablettes écoles et élus, la location de véhicules des Services Techniques et de locaux modulaires, le coût des énergies.

## DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Charges de personnel

**+ 1,46 %**

Prévu 2019 : 3 155 500 €

Prévu 2020 : 3 201 500 €

Réalisé 2019 : 3 112 369 €

compris prestations externes (GUSO, association Partage)

### Incluant

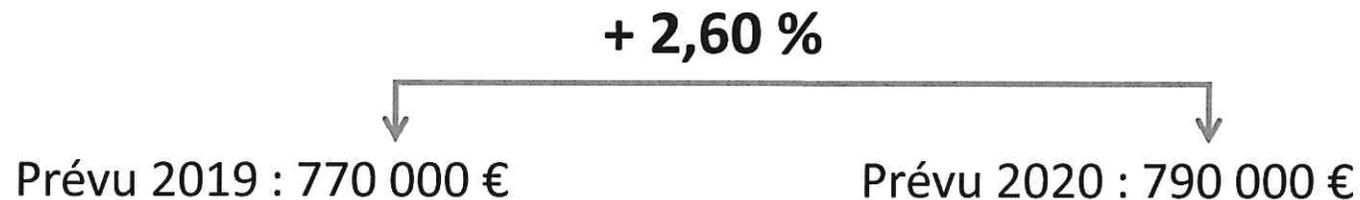
La hausse du SMIC (+ 1,2 %)

Le GVT pour les 75 agents

La poursuite en 2020 du PPCR

# DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Autres charges de gestion courante



Réalisé 2019 : 726 754 €

**Dont** subventions d'équilibre pour déficit des budgets annexes et subventions diverses versées.

## DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Charges financières

- 5,94 %

Prévu 2019 : 101 000 €

Prévu 2020 : 95 000 €

Réalisé 2019 : 100 554 €

Vieillessement naturel de la dette.

## DÉPENSES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Charges exceptionnelles - 21,05 %

Prévu 2019 : 19 000 €      Prévu 2020 : 15 000 €

```
graph TD; A["Charges exceptionnelles - 21,05 %"] --> B["Prévu 2019 : 19 000 €"]; A --> C["Prévu 2020 : 15 000 €"];
```

Réalisé 2019 : 12 535 €

Pas de charge exceptionnelle majeure envisagée en 2020 (tout comme en 2019).

# RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Montant total

Prévu 2019 : 9 170 930 €

Prévu 2020 : 8 060 000 €

Réalisé 2019 : 9 080 486 €

## Dont réel net, hors reprises excédent antérieur

**- 3,75 %**

Prévu 2019 : 8 374 082 €

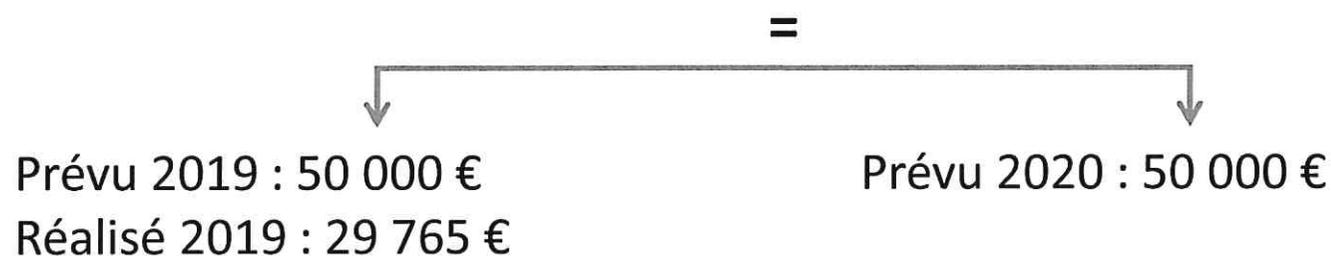
Prévu 2020 : 8 060 000 €

Réalisé 2019 : 8 526 597 €

(dont cessions : 427 041 €)

# RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Atténuation de charges



Comprend l'ensemble de remboursements des charges de personnel, reversements sur salaires et cotisations diverses.

## RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Produits des services et ventes diverses

**+ 8,99 %**

Prévu 2019 : 945 000 €

Prévu 2020 : 1 030 000 €

Réalisé 2019 : 1 014 393 €

Pour mémoire :

Hausse des tarifs périscolaires à la base : + 2 % (2019-2020)

Fréquentation toujours soutenue de nos services, mais baisse de la vente de billetterie au service culturel.

## RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Impôts et taxes (net de reversement taxe déchets et reversement TFB)

+ 1,39 %

Prévu 2019 : 6 095 000 €

Prévu 2020 : 6 180 000 €

Réalisé 2019 : 6 277 513 €

À noter :

- Un produit des **contributions directes** prévisionnel porté de 3 429 954 € prévu en 2019 (et réalisé pour 3 473 334 €) à 3 570 000 €, soit + **4,08 % dont + 0,9 % de variation nominale et + 3,18 % de variation physique**,
- **Un produit taxe déchets prévisionnel net ramené de 525 000 € à 480 000 €, soit - 8,57 %**,
- Et enfin une **stabilité prudentielle des dotations communautaires et une quasi-stabilité du FPIC net prévu** (avec cependant une légère raréfaction de l'attribution de compensation communautaire liée notamment au transfert de compétence eaux pluviales (- 76 796 €/réalisé) et concernant le FPIC une raréfaction de 8 988 €/réalisé).

## RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dotations et subventions - 5,55 %

Prévu 2019 : 270 000 €

Prévu 2020 : 255 000 €

Réalisé 2019 : 241 861 €

À noter :

- Une légère baisse projetée de la dotation forfaitaire versée par l'État fixée à 25 000 € en 2020 (27 315 € en 2019), sans certitude car s'agissant d'une enveloppe fermée, il y a de nouveau un gros risque d'écrêtement, encore plus important,
- 30 000 € de FCTVA sur les dépenses d'entretien, de voirie et de bâtiments publics n-1, pour 15 000 € l'an passé (prise en compte nouvelle de la TVA sur les réseaux secs).

Pour mémoire, dotation forfaitaire	2013 -> 534 763 €
	2014 -> 494 095 €
	2015 -> 344 790 €
	2016 -> 185 259 €
	2017 -> 76 790 €
	2018 -> 58 507 €
	2019 -> 30 000 €
	2020 -> 27 315 €

**Perte annuelle de près de  
510 000 €/an  
entre 2013 et 2019...**

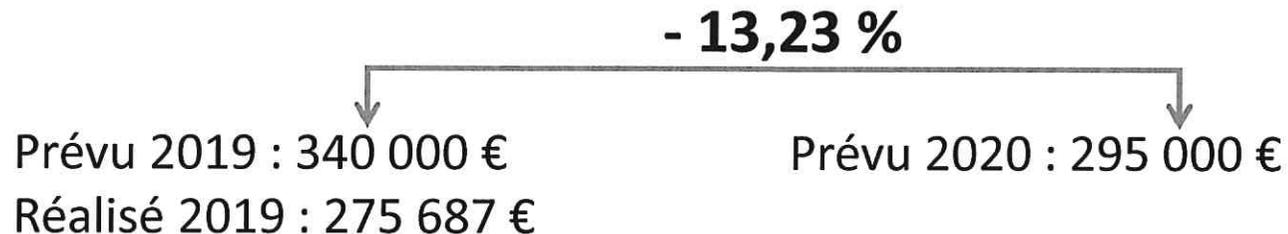


**Pour mémoire, nous sommes à la limite de l'éligibilité à la DSR**

(perçue en 2019 pour 69 559 € et positionnée en 2020 pour 68 000 €...)

## RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

### Autres produits de gestion



**À noter, après la Bastide d'Elva, la fin des locations provisoires de commerces rue du Centre, ainsi que des différentes réserves foncières (baux gratuits mais avec clause environnementale).**

# RECETTES SECTION DE FONCTIONNEMENT

## Produits de cession

En 2019 un produit de cession en reste à réaliser sera constaté à hauteur de 182 959 € au titre de la cession pour partie de l'emprise foncière de la 2<sup>ème</sup> tranche du centre-ville, qui demeure à prendre en compte.

Un produit de cession est positionné en 2020 pour 200 000 €, correspondant à la cession du terrain pour la nouvelle usine des eaux.

## ÉPARGNE DISPONIBLE POUR DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

- Virement de la section de fonctionnement et amortissements		1 620 932 €
- Solde des restes à réaliser 2019 à financer		néant (report sur décision modificative)
- Recettes d'investissement		1 274 068 €
<i>FCTVA :</i>	245 000 €	
<i>Taxe d'aménagement :</i>	279 068 €	
<i>Subventions attendues</i>	550 000 €	
<i>Cessions diverses</i>	200 000 €	
<i>Reprise technique (avance remboursable)</i>	/ €	

**2 895 000 €**

Déduire remboursement du capital de la dette - 768 000 €

**Recettes disponibles pour dépenses d'investissement** **2 127 000 €**

**avant recours à l'emprunt**

**À noter**

Capacité Brute Autofinancem<sup>t</sup> : 2 896 802 € - 1 122 260 € = 1 774 542 €

Capacité Nette Autofinancem<sup>t</sup> : 1 774 542 € - 580 000 € = 1 194 542 €

**2018**

**2019**

**2020**

1 745 000 €

1 620 932 €

1 745 000 € - 580 000 € = 1 165 000 €

1 620 932 € - 768 000 € = 852 932 € \*

\* hors reprise en 2020 de l'excédent net 2019 (CA non voté) de l'ordre de 350 000 € à 400 000 €

## LES NOUVELLES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020

- 020	Dépenses imprévues	/ €
- 1022	Reversement TA	82 000 €
- 20	Frais d'études et subventions d'équipement	14 000 €
- 21	Acquisitions	514 000 €
- 2313	Travaux de bâtiment	855 000 €
- 2315	Travaux VRD	1 750 000 €
- 27	Avance remboursable	<u>12 000 €</u>
		<b>3 227 000 €</b>

Soit un recours à l'emprunt de 1 100 000 €  
(emprunt à justifier au 31/12/2020 probablement pour un  
montant moindre et sur exercice 2021)

## DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2020 : 4 000 000 €

**Soit 3 150 000 €** (hors dépenses Imprévues, reversement TA (82 000 €) et dette (768 000 €))

### DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT RÉELLES (études, matériels, mobilier, travaux)

	Prévu 2020		Pour mémoire Prévu 2019	Pour mémoire Prévu 2018	Pour mémoire Prévu 2017
<b>Services généraux</b> Matériel, mobilier, bâtiments divers...	415 000 €	13,17 %	11 %	11 %	12 %
<b>Action économique</b> Commerce...					
<b>Sécurité</b>					
<b>Enseignement et formation</b> Groupe scolaire, restauration scolaire	37 000 €	1,18 %	1 %	21 %	36 %
<b>Interventions sociales</b> Enfance, Jeunesse...	465 000 €	14,76 %	25 %	3 %	
<b>Famille</b> RAM, multi-accueil...	1 000 €	0,03 %		1 %	
<b>Logement</b> Logement social...					
<b>Culture</b> Action culturelle, enseignement artistique, médiathèque...	149 000 €	4,73 %	3 %	4 %	14 %
<b>Sport</b> Gymnases, stades...	177 000 €	5,62 %	9 %	9 %	
<b>Aménagements, services urbains, environnem<sup>t</sup></b> Travaux voirie, VRD...	1 906 000 €	60,51 %	51 %	51 %	38 %
	<b>3 150 000 €</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

# BUDGETS ANNEXES 2020

- 1 - LOTISSEMENTS
- 2 - MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE
- 3 - REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE [TERRAIN À BÂTIR]
- 4 - COMMERCE DU CENTRE-VILLE [GESTION LOCATIVE]

## I - BUDGET LOTISSEMENTS

### À noter :

1 produit d'emprunt de 860 000 € est positionné, en rapport avec le financement de la réserve foncière d'Ardennes (solde), dont la réalisation sera à justifier en fonction de la trésorerie (sans doute improbable).

Pour mémoire :

Aucune dette en cours.

Le solde de cette réserve foncière d'Ardennes peut avoir une valeur vénale estimée au minimum à 860 000 € (7 €/m<sup>2</sup>).

Un crédit de 10 000 € est positionné pour l'acquisition de l'emprise des bassins d'orage à la Fuye.

650 000 € pour la totalité des études et des travaux de mise en viabilité de la Fuye et des Sablons. Nous n'avons plus aucun terrain disponible à la vente.

## 2 - BUDGET MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

- Charges financières : 100 962 € (loyer HT annuel à ce jour : 95 772 €)
- Produit de location : 101 000 €
- Travaux d'aménagement des 65 m<sup>2</sup> restants et travaux divers : 45 000 € HT

Aucun versement de subvention d'équilibre, issue du budget général, n'est prévu sur cet exercice.

## 3 - BUDGET REQUALIFICATION DU CENTRE-VILLE

### À noter :

- Plus de vente de terrain à bâtir à attendre des 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> tranches
- Travaux de démolition et de dépose des réseaux (2<sup>ème</sup> tranche) : déjà financés
- Le produit d'emprunt affecté à ce budget nécessite, pour son remboursement, une prévision de subvention d'équilibre de la part du budget général : 154 465 €
- Charge d'annuité : 154 465 €
- Provision pour études et travaux divers : 40 000 €
- Valorisation du coût du foncier supporté par le budget général (hors domaine public) : 320 000 €

**⚠ Précision : les travaux sur espaces publics sont financés au budget général.**

## 4 - BUDGET COMMERCE DU CENTRE-VILLE

- Charges d'annuité : 25 456 € (Restaurant)
- Provisions pour travaux : 5 000 €
- Revenus des loyers attendus : 10 500 €
- Produit d'emprunt nouveau : 50 000 € (à justifier) en report de 2019